



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 25 - fin floraison.**

Mildiou

- **Risque toujours très fort, mais conditions défavorables.**

Oïdium

- **Risque faible.**

Black-rot

- **Risque très fort, mais pas de contamination prévue.**

Flavescence dorée

- **Deuxième traitement entre le 28 juin et le 5 juillet.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

N°13
25/06/2019



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°13 du 25/06/2019 »



Phénologie

Le stade moyen calculé sur les 48 parcelles d'Ugni blanc est 25 (fin floraison). Certaines parcelles sont toujours en début de floraison alors que d'autres ont déjà passé le stade nouaison. Les stades observés cette année sont toujours similaires à ceux de 2016 à la même date, avec toujours une semaine de retard par rapport à 2018. Le nombre moyen de feuilles par rameau est de 15.5 (+2.1 feuilles depuis la semaine dernière) et la longueur moyenne des rameaux est de 106.5 (+18.5 cm depuis la semaine dernière).

Les conditions météo de la semaine écoulée ont accéléré la croissance de la vigne. Les rameaux se sont bien développés et ont retrouvé un allongement moyen normal pour cette période de l'année (18 cm en une semaine).



Ugni blanc - stade 25 (fin floraison)

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures de la semaine passée ont augmenté, avec 20,3°C en moyenne.

Pluies

Sur la semaine passée, le réseau de stations météo a enregistré 10,4 mm de pluies en moyenne, avec un maximum de 31 mm pour Montendre et un minimum de 0,2 mm pour Sablonceaux.

Grêle

Un épisode de grêle a eu lieu sur le vignoble dans la nuit du 18 au 19 juin. Des dégâts très localisés sont signalés sur les secteurs de Chadenac, Jarnac-Champagne, la vallée du Né, Ste Lheurine, Archiac, et ensuite en remontant en direction de Jarnac (Salles d'Angles, Sigogne, Foussignac, Plaizac, Genté, Angeac-Champagne).

→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent une semaine caniculaire et sèche.

Maladies

→ Mildiou

Observations

Dans plus de la moitié des parcelles non traitées on note une évolution importante des symptômes de mildiou cette semaine. 41 témoins sur 44 présentent du mildiou. La fréquence moyenne sur ceps est en forte augmentation par rapport à la semaine dernière, passant de 12 % à 40 % des ceps touchés. Un quart des parcelles présente plus de 75 % des ceps atteints. La fréquence sur feuilles est en forte augmentation également, passant de 3,6 à 10,3 % des feuilles touchées. De plus en plus de parcelles non traitées présentent des symptômes sur grappes : 9 % des grappes sont touchées en moyenne (contre 1 % la semaine dernière), avec une intensité de 2 %.



Sortie de taches de mildiou – TNT de Floirac, Sigogne et Rouillac
(Crédit photos M. Girard – CA17, J.Ch. Gérardin – Ets Etourneaud, L. Duchêne - CARC)



Rot gris – TNT de Floirac, St Même les Carrières et Birac
 (Crédit photos M. Girard – CA17, L. Gourgourio – CA16, F. Joseph – Ets Niort Agricole)

On note une nouvelle parcelle de référence atteinte (Coux), portant à 5 le nombre de parcelles de référence présentant du Mildiou à ce jour (sur 15). On compte entre 2 et 30 % des ceps atteints. Les toutes premières grappes touchées sont observées dans une parcelle AB.

Quelques nouveaux symptômes sont également observés dans certaines parcelles traitées (Bords de Gironde, Criteuil...).

Modélisation (source IFV)

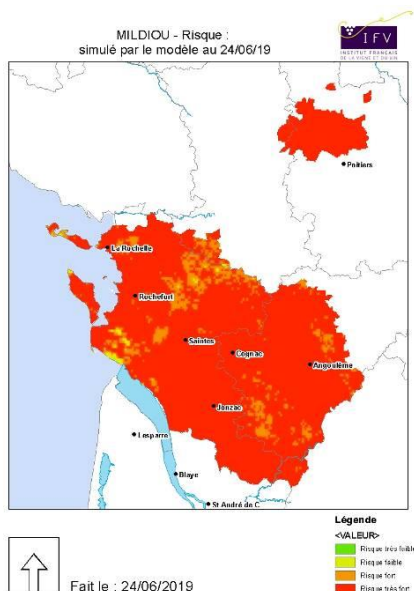
Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté très fort. Des contaminations épidémiques ont été calculées sur l'ensemble du territoire. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés a fortement augmenté sur le vignoble.

Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce une absence de pluie. L'hypothèse la plus humide annonce un cumul de pluie inférieur à 1 mm sur le continent et de 1,5 mm sur les îles. L'hypothèse la plus sèche annonce une absence de pluie. Les températures minimales seront de 19-20°C. Les maximales vont passer de 31°C en début de semaine à 40°C en fin de semaine.

Dans les trois jours à venir, le risque potentiel très fort va rester majoritaire sur le vignoble. Néanmoins, quelques zones localisées vont passer d'un risque potentiel très fort à fort compte tenu des conditions climatiques. En l'absence de pluie significative, le modèle n'indique aucune nouvelle contamination quelle que soit la prévision météorologique.



Evaluation du risque :

Niveau de pression très fort mais pas de contamination en l'absence de pluie.



Risque de contaminations faible

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives :

- Eliminez les pampres qui sont particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
- Soignez les relevages pour favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

→ Oïdium

Observations

Quatre nouvelles parcelles témoins présentent de l'oïdium sur feuilles (Juillac le Coq, Segonzac, St Même les Carrières, Rouillac), portant à 7 le nombre de témoins atteints. La fréquence et l'intensité d'attaque restent modérées (entre 2 et 15 % de ceps touchés) et plus élevées sur l'île de Ré.

Quelques foyers importants ont également été découverts dans une parcelle expérimentale à Saintes.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté majoritairement très faible. Néanmoins, on constate sur certains secteurs délimités une légère augmentation du niveau de risque.

Des contaminations épidémiques ont été calculées suite aux pluies de la semaine dernière. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés a modérément augmenté dans le vignoble.

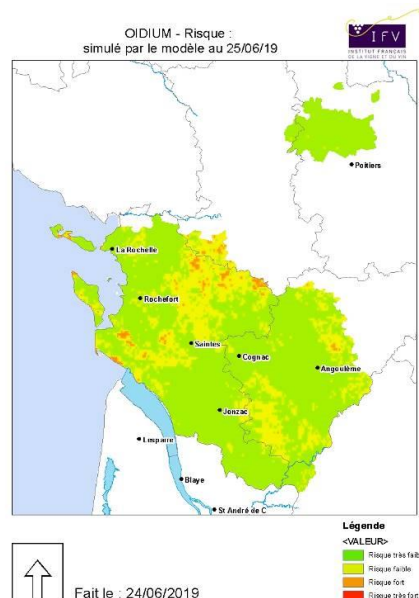
Dans les trois jours à venir

Dans les trois jours à venir, le risque potentiel va rester majoritairement très faible sur le vignoble. Néanmoins, quelques secteurs vont se positionner sur un risque potentiel fort compte tenu des conditions climatiques.

Le modèle n'indique aucune nouvelle contamination quelle que soit la prévision météorologique.



Oïdium sur feuilles et rameaux
parcelle expérimentale de Saintes
(Crédit photo M. Dudognon – CA17)



Evaluation du risque :

Risque potentiel faible, pas de contamination prévue.



▲ Risque globalement faible
mais grappes toujours très sensibles

Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives :

- Limitez la vigueur des vignes.
- Privilégiez les modes de conduite favorisant l'aération de la vigne : palissage soigné, bonne répartition des grappes, pas de superposition des lattes.
- Soignez les relevages.

→ Black rot

Observations

Pas d'évolution pour les parcelles de référence : 5 sur 12 présentent du Black rot sur feuilles. 36 TNT sur 44 présentent du BR sur feuilles. Les symptômes progressent doucement dans certaines parcelles : on note une fréquence 24 % des ceps atteints en moyenne et 4,9 % des feuilles atteintes. Les parcelles les plus fortement touchées (autour de 100 % de ceps touchés) se trouvent dans le secteur de Segonzac (Segonzac, Ambleville, Birac, Bourg Charente, Graves st Amant, Juillac, Rouillac, St Mème les Carrières et Salles de Barbezieux). Trois parcelles présentent des symptômes sur grappes (entre 4 et 10 % des grappes touchées).

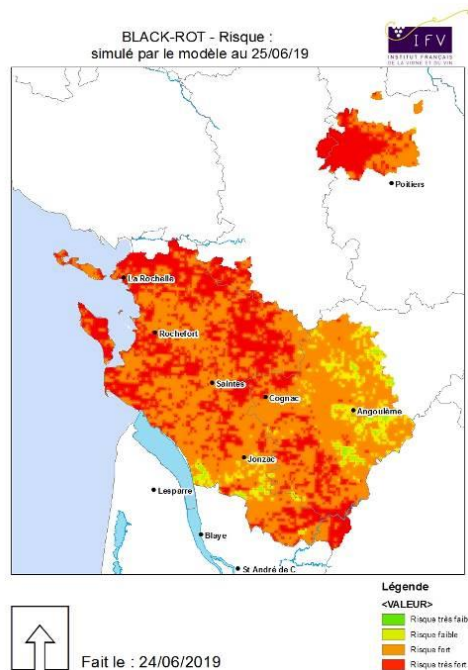
Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté majoritairement fort à très fort sur le vignoble. Selon le modèle, quelques nouvelles contaminations ont eu lieu. Le nombre d'organes contaminés a faiblement augmenté sur le vignoble.

Dans les trois jours à venir

Aucune évolution notable du risque potentiel ne devrait intervenir dans les trois jours à venir. Le modèle n'indique aucune nouvelle contamination quelles que soient la prévision météorologique.



Evaluation du risque :
Pression parasitaire toujours importante mais conditions climatiques défavorables.



Risque de contaminations faible

📖 Consultez la fiche « [black-rot](#) » du Guide de l'Observateur.

Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble.

→ ESCA/BDA

Observations

Les premiers symptômes d'ESCA/BDA sont observés au vignoble, généralement sous la forme rapide.

📖 Consultez la fiche « [ESCA et BDA](#) » du Guide de l'Observateur



Symptômes d'ESCA sur Cabernet franc
(Crédit photo M. Girard - CA17)

Ravageurs

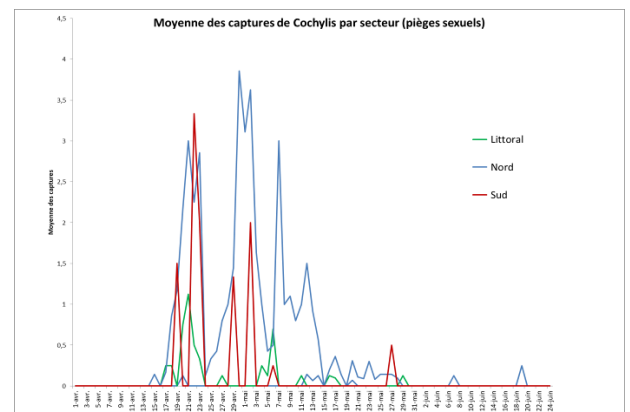
→ Tordeuses

Les premiers vols de Cochylis et d'Eudémis sont maintenant terminés. Les deuxièmes vols n'ont pas commencé.

Des glomérules ont été observés sur le secteur de Criteuil la Magdeleine (45 glomérules pour 100 grappes). Sur le reste du réseau, quelques glomérules, en très faible quantité, sont observés localement, ainsi que quelques chenilles d'Eudémis.

Bilan final du vol de Cochylis 1ère génération :

Le vol de Cochylis s'est étalé du 13 avril au 31 mai avec un pic de vol au 30 avril. Les secteurs nord (Rouillac et Anepont principalement) et sud (St Ciers Champagne, St Germain de Lusignan et Montendre) du vignoble sont des secteurs où le vol a été le plus marqué.



→ Flavescence dorée

Traitements Obligatoires

En viticulture conventionnelle, le deuxième traitement doit être appliqué dans le périmètre de lutte obligatoire entre le 28 juin et le 5 juillet. Pour la viticulture biologique, le deuxième traitement se positionne 8 à 10 jours après le premier. Les communes en aménagement de la lutte insecticide Flavescence dorée, qui modulent les insecticides cette année (Mérpin, Triac Lautrait et St Maigrin) ne réalisent pas le 2^{ème} traitement obligatoire.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Rechercher les glomérules des vers de la grappe (observation sur 50 inflorescences)**
- **Si ce n'est pas fait, changer les capsules dans les pièges sexuels et installer les pièges alimentaires**
- **Détecter les taches de mildiou, d'oïdium et de Black-rot, surveiller les jeunes grappes**
- Relever les pièges sexuels et alimentaires
- Enregistrer les observations dans Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "